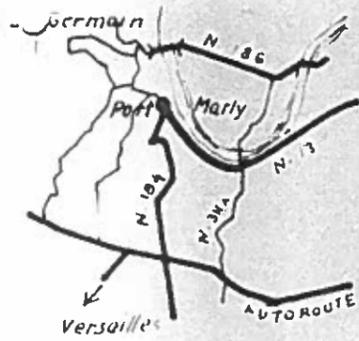


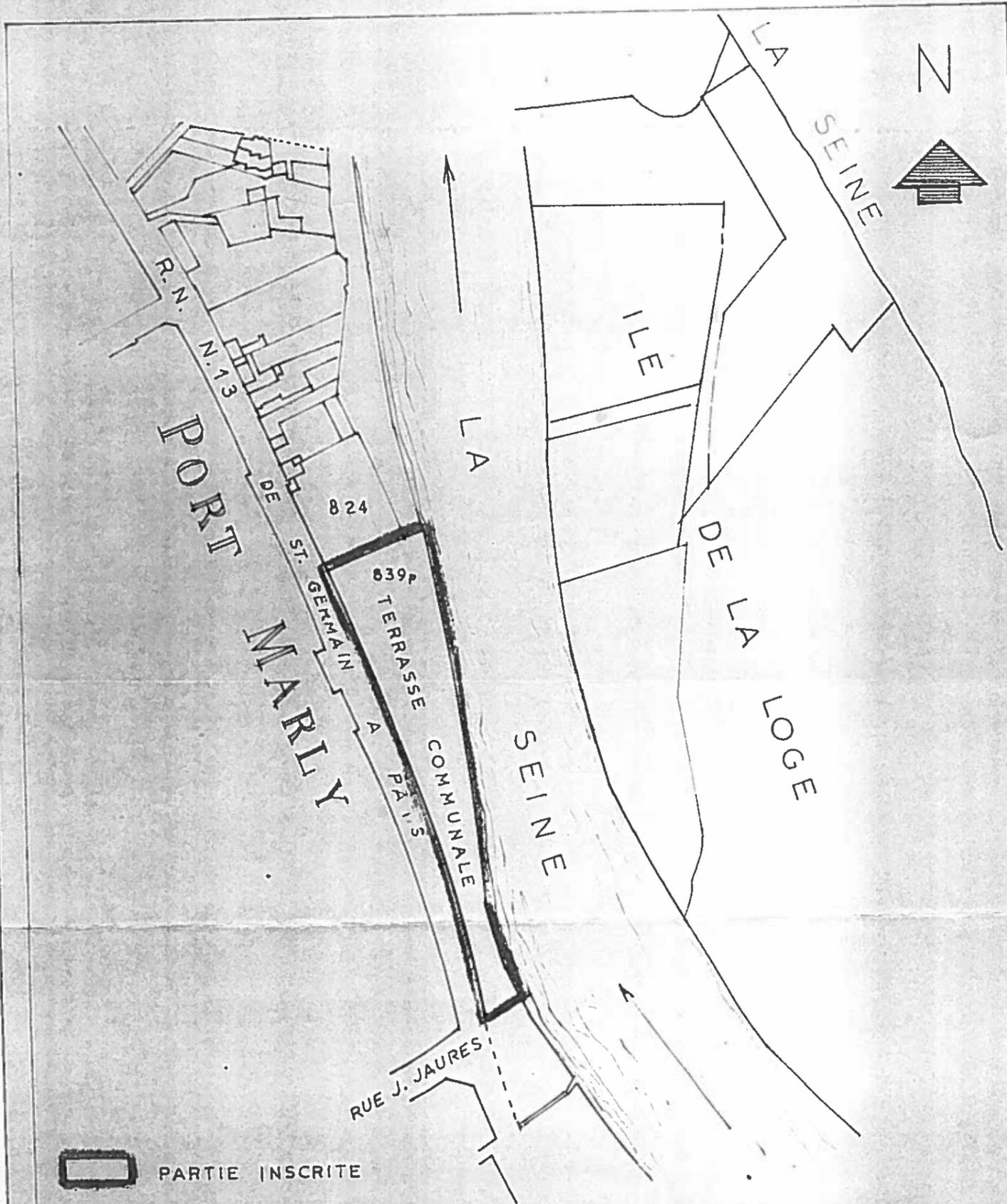
SEINE-ET-OISE
LE PORT MARLY

CANTON: MARLY-LE-ROI
ARROND'T: VERSAILLES



TERRASSE COMMUNALE ET STADE

N° 55 pl 20
"MICHELIN" au 1/200 000



Est inscrit sur l'Inventaire des Sites pittoresques l'ensemble formé à Port-Marly par la terrasse communale et le stade.

Délimitation :

- A l'Est : la Seine
- A l'Ouest : la Route Nationale n° 13
- Au Nord : le côté Sud de la parcelle 824
- Au Sud : la limite de la propriété communale située dans le prolongement de la rue Jean Jaurès.

Parcelle cadastrale visée : 839p.

(arrêté du 22 Mars 1946).